

**M 332 – 24.03**

**Motion du Conseil municipal de Vernier du 12 novembre 2024**

relative à l'objet suivant :

**POUR DES QUARTIERS APAISÉS À FAIBLE CIRCULATION**

le Conseil municipal de Vernier, par 19 OUI, 10 NON et 3 abstentions,

**invite le Conseil administratif à :**

- 1 étudier la mise en place de quartiers apaisés – quartiers à faible circulation, en se référant à la publication « Créer une mobilité de qualité dans les agglomérations », de l'Union des villes suisses, ainsi que la charte « Quartiers en transition » élaborée par l'Office de l'urbanisme du canton de Genève et en concertation avec les associations et les habitants concernés ;
- 2 mettre en place les mesures adaptées dans les quartiers de la Commune dès que possible ;
- 3 inclure dans le prochain plan directeur communal la notion de « quartier apaisé à faible circulation ».

